



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 3 décembre 2020

GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE

Dans le département du Pas-de-Calais, aujourd'hui 8 000 poids-lourds avaient réservé leur traversée vers la Grande-Bretagne via les plateformes transmanche.

Compte tenu du trafic annoncé, un centre opérationnel départemental a été activé dès 5 heures en préfecture du Pas-de-Calais pour permettre de traiter l'ensemble des flux sur le Calaisis.

Afin de préserver le trafic transmanche et d'éviter une paralysie des plateformes, une zone de stockage a été activée sur l'A 16, après le péage de Setques. Au plus fort de la journée, les retenues de poids-lourds, liées à cette zone de stockage, se sont étendues sur 6 kilomètres.

L'activation de cette zone de stockage a permis de réguler l'arrivée des poids-lourds sur Calais tout au long de la matinée. Les plateformes ont donc pu exercer leur activité normalement, même si leurs accès ont parfois été rendus difficiles.

Par ailleurs, deux poids-lourds, en panne sur l'A 16, l'un au niveau de l'échangeur 47, l'autre à l'entrée du port, ont aggravé les difficultés de circulation.

A partir de 14 heures, la circulation était à nouveau fluide sur l'ensemble du réseau calaisien.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)